

PROVINCES

provinces.union@sonapresse.com

Village Mboukou : des produits alimentaires offerts par Wood Bois Gabon

C'EST dans le cadre de l'appel à la solidarité pour soutenir les populations en cette période de crise sanitaire.

Félicien NDONGO
Mouila/Gabon

La société Wood Bois Gabon, implantée à Mouila et exploitant le bois dans le canton Dibadi (département de la Douya-Onoye) et dans le regroupement des villages Mboukou (département de Tsamba-Magotsi), a accompli, dernièrement, un geste de soutien et de solidarité envers les populations de cette contrée: la remise d'un important don de produits alimentaires. C'est sa directrice, Farran Mona, qui s'est chargée d'accomplir le geste. Il s'agit de près de 36 tonnes de produits vivriers constituées de sacs de riz de 25 kg, de bidons d'huile de 5 litres, de cartons de conserves

et d'autres de volaille de 10 kg... L'ensemble était porté par une caravane de plusieurs véhicules drapés de banderoles, où l'on pouvait lire des messages de conscientisation et de sensibilisation à la pandémie de coronavirus. Chaque famille du canton Dibadi et du regroupement des villages Mboukou a reçu sa part de nourriture.

Ce don est réponse à l'appel à la solidarité nationale lancé par le chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba, visant à soutenir les populations vulnérables en cette période particulière de crise sanitaire liée au Covid-19. "Nos valeurs nous imposent de nous constituer en soutien à toutes les initiatives qui doivent nous permettre de relever ce défi et de sauver les vies des populations". Partout, elle n'a pas manqué de rappeler aux villageois l'importance des gestes barrières pour prévenir cette maladie dans leurs contrées respectives. Satisfaites, les populations ont remercié la société donatrice. Non sans souligner que Wood Bois Gabon a toujours respecté le cahier des charges contractuelles.

Dans son mot de circonstance, Mme Mona a indiqué que Wood Bois Gabon, en tant que "société responsable et citoyenne", a le devoir de soutenir les autorités et les populations dans la lutte contre cette pandémie majeure et inédite.



Les aliments remis par la société Wood Bois Gabon aux populations de Tsamba-Magotsi et de Douya-Onoye.

riode particulière de crise sanitaire liée au Covid-19. "Nos valeurs nous imposent de nous constituer en soutien à toutes les initiatives qui

doivent nous permettre de relever ce défi et de sauver les vies des populations". Partout, elle n'a pas manqué de rappeler aux villageois

l'importance des gestes barrières pour prévenir cette maladie dans leurs contrées respectives. Satisfaites, les populations ont re-

mercié la société donatrice. Non sans souligner que Wood Bois Gabon a toujours respecté le cahier des charges contractuelles.

REPUBLIQUE GABONAISE
MINISTERE DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE, DU TRAVAIL ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE, CHARGE DU DIALOGUE SOCIAL
PROJET DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES ET DE L'EMPLOYABILITE (PRODECE)
AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT DES STRUCTURES PRIVEES POUR LA MISE EN OEUVRE DES FORMATIONS COMPLEMENTAIRES DANS LE CADRE DE L'APPRENTISSAGE DUAL
No de Prêt : 8582 GA
No de référence : AMI/CS/06-2020/UCP-PRODECE du 11/05/2020

- La République Gabonaise a reçu un prêt de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) en vue de financer le coût du **Projet de Développement des Compétences et de l'Employabilité (PRODECE)** et se propose d'utiliser une partie des fonds de ce prêt pour effectuer les paiements autorisés au titre des contrats de consultants. La Banque effectuera les paiements qu'à la demande de l'Etat Gabonais après avoir approuvé lesdits paiements, conformément aux clauses et conditions de l'accord de financement. Ledit accord de financement interdit tout retrait du compte de prêt destiné au paiement de toute personne physique ou morale, ou de toute importation de fournitures lorsque, ledit paiement, ou ladite importation, tombe sous le coup d'une interdiction prononcée par le Conseil de Sécurité de l'Organisation des Nations Unies, au titre du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies. Aucune partie autre que l'Etat Gabonais ne peut se prévaloir de l'un quelconque des droits stipulés dans l'accord de financement ni prétendre détenir une créance sur les fonds provenant du prêt.
- Le Gouvernement Gabonais à travers l'Unité de Coordination du Projet de Développement des Compétences et de l'Employabilité (UCP-PRODECE) sollicite des candidatures pour le **recrutement des structures privées pour la mise en œuvre des formations complémentaires dans le cadre de l'apprentissage dual.**
- L'objectif de la mission des structures privées de formation est de mettre à niveau les jeunes apprentis enrôlés dans les différentes unités artisanales. De façon spécifique, il est attendu des structures privées de formation les objectifs suivants :
 - apprendre aux apprentis l'éthique du métier
 - permettre aux apprentis de maîtriser l'ABC du métier
 - renforcer les capacités des apprentis pour une meilleure connaissance des équipements usuels et de technologie avancée
 - sensibiliser les jeunes à la question de l'hygiène et la sécurité
 - vulgariser les textes juridiques régissant l'apprentissage.

Les différentes tâches sont détaillées dans les Termes de référence.
- L'UCP-PRODECE invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.
- Pour la réalisation de cette prestation, les opérateurs doivent remplir les conditions suivantes :
 - être un opérateur agréé par l'administration compétente.
 - justifier d'au moins de cinq (5) années d'existence continue ;
 - justifier d'une solide expérience dans la conduite des actions de formation ;
 - justifier de moyens humains, matériels et logistiques nécessaires à la conduite de la mission
 - être capable d'intervenir sur toute zone géographique du territoire national ;
 - avoir un siège identifiable et fonctionnel : Fournir, à cet effet, les informations sur la localisation géographique précise du siège y compris l'adresse, les contacts téléphoniques et le nom du responsable ;
 - disposer d'un compte bancaire au nom de l'opérateur : Fournir à cet effet, un relevé d'identité bancaire et préciser le nom du ou des signataire(s).
 - Jouir d'une bonne réputation.
- Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID » Version de Janvier 2011 révisées en 2014 s'appliquent, et notamment les dispositions de la clause 1.13(d) desdites Directives (disponibles sur le site web de la Banque Mondiale <http://www.worldbank.org>).
- Un consultant sera sélectionné selon la méthode fondée sur la qualification des consultants (QC) telle que décrite dans les Directives de Consultants.
- Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et les termes de référence (TDR) à l'adresse ci-après : Unité de Coordination (UCP), B.P. : 1269 Libreville - Gabon ; ou par téléphone au n° + 241 011 44 28 78 et aux heures suivantes : de 8h00 à 15h00 (heure locale) ; et par courrier électronique à ucp.prodecegabon@gmail.com.
- Les plis porteront la mention suivante « **RECRUTEMENT DES STRUCTURES PRIVEES POUR LA MISE EN OEUVRE DES FORMATIONS COMPLEMENTAIRES DANS LE CADRE DE L'APPRENTISSAGE DUAL** ».
- Les manifestations d'intérêt écrites en français en trois (03) exemplaires (un original et deux copies) doivent être déposées à l'adresse ci-dessus en personne et par courrier, ou par envoi électronique suivi d'accusé de réception, au plus tard le **jeudi 28 mai 2020 à 12 heures 00** (heure locale).
- L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Unité de Coordination (UCP) du PRODECE
B.P. : 1269 Libreville - Gabon
Quartier Haut des Gué Gué (à côté du RAPAC, ancien siège Azur) Tél. + 241 011 44 28 78
email : ucp.prodecegabon@gmail.com